

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

L'an DEUX MIL VINGT, le vendredi 7 février à 9 Heures 30, s'est réuni, au Siège 14 rue Jean-Jacques Rousseau à BOURGES, le Conseil d'Administration de Val de Berry/Office Public de l'Habitat du CHER.

### ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE	Membre – Conseillère Départementale
	Secrétaire de Séance
Corinne CHARLOT	Membre – Conseillère Départementale
Jacques FLEURY	Membre – Vice-Président Conseil Départemental
Nicole PROGIN	Membre – Vice-Présidente Conseil Départemental
Pascal AUPY	Membre - Vice-Président Conseil Départemental
Marina MAUCLAIRE	Membre – Représentant Caisse des Dépôts
Auguste DORLEANS	Membre – Représentant Tivoli Initiatives
Christelle PRENOIS	Membre – Adjointe au Maire de Bourges
Pascal BLANC	Membre – Maire – Président Communauté d'Agglo
Annette BUREAU	Membre – Maire-Adjointe d'Aubigny Sur Nère
François DESCHAMPS	Membre – Président Entr'aide Berruyère
Daniel ROBIN	Membre – Secrétaire Général du Secours Populaire
Guy LAGONOTTE	Membre – Représentant UDAF
Bernard BILLOT	Membre – Vice-Président Communauté d'Agglo
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Lucien DAVID	Membre – Représentant des locataires (CLCV)
Gilles GIRAUDON	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Claude HENRY	Membre – Représentant des locataires (Indecosa-CGT)
Maryvonne GOUDINOUX	Membre – Représentant Syndicat CGT

### ETAIENT EXCUSES :

Clarisse DULUC	Membre – Maire d'Orval
	Pouvoir à Corinne CHARLOT
Jean LLARI	Membre - Président Conseil de Développement Bourges Plus
	Pouvoir à François DESCHAMPS
Dominique DHENNE	Membre – Représentant Action Logement
	Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Thierry CHATELIN	Membre – Président CAF du Cher
	Pouvoir à Daniel ROBIN
Jany LOEILLET	Membre – Représentant Syndicat CFDT

### ASSISTAIT EGALEMENT A LA SEANCE :

Frédéric DECOIN	Secrétaire du Comité Social et Economique de Val de Berry
-----------------	-----------------------------------------------------------

**PRESENCE DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Pascal RIGAULT	Directeur Général
Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint et Directeur Technique et Développement
Claudie CAMUZAT	Directrice de la Proximité
Nathalie CLOUET	Directrice de la Clientèle
Jean-Luc PINSON	Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINÉ	Responsable Juridique
Nadège BEDU	Assistante de Direction

.....  
La séance est levée à 11 H 30.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

=====

Séance du Vendredi 7 Février 2020 à 9 H 30

=====

### XVI - PLAN STRATEGIQUE DE LA FORMATION

Il s'agit d'une information donnée aux membres du conseil d'administration relative au plan stratégique de formation, déployée à VAL DE BERRY depuis 2019.

Outre la volonté d'accompagner ses collaborateurs dans l'évolution de leurs compétences, VAL DE BERRY entend déployer le projet d'entreprise via la formation. A titre d'exemples :

- Création d'un guide managérial. Ce dernier est en cours de rédaction et définira les actions à mener, dans le plan de formation dédié aux managers à déployer dans les années à venir.
- Elaboration d'un plan d'accompagnement des séniors. Cela nécessitera un accompagnement du personnel en lien avec les personnes âgées (gardiens, conseillères sociales et commerciales) dans le but de s'adapter au vieillissement de la population.
- Numérisation de la base de données patrimoniales
- Informatisation des états des lieux

VAL DE BERRY a également la volonté d'étudier des stratégies communes y compris dans le domaine de la formation avec MONTLUÇON HABITAT. Les connaissances professionnelles des deux bailleurs permettront de travailler ensemble sur des projets communs et de partager nos expériences et méthodologies.

Le CSE a été consulté sur ce plan le 18 décembre 2019.

Le plan stratégique de la formation dans sa globalité est annexé à ce rapport.

### DELIBERATION

Le Conseil d'Administration prend acte de ce plan stratégique global de formation.

.....  
La Secrétaire de Séance,  
Ghislaine de BENGY PUYVALLEE

.....  
Le Président,  
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme,  
Bourges, le 10 février 2020  
Le Directeur Général,  
Pascal RIGAULT



# ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2019 - 2021



La réforme de la formation professionnelle du 1<sup>er</sup> août 2018 appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 fait évoluer le fonctionnement du compte CPF, notamment sur le « crédit » de formation qui ne se calcule plus en heures mais en euros. Le 21 novembre 2019, une application via le portail du site <https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/>. France Compétences deviendra prochainement l'interlocuteur unique qui est destiné à gérer la logistique autour de la formation professionnelle concernant la régulation des tarifs des différentes formations, leur qualité par la mise en place d'un cahier des charges ainsi que la vérification des organismes de formation. Cette réforme fait aussi évoluer les OPCA (Organismes Paritaires Collecteur Agréés) qui deviennent des OPCO (OPérateurs de COmpétences), ces derniers seront chargés de financer les centres de formations des apprentis et le plan de formation des TPE-PME. Une transition du financement des OPCO se fera jusqu'en janvier 2021 où l'URSSAF prendra le relais et effectuera directement les prélèvements des cotisations de formation, les employeurs, ne verseront plus leur cotisation de formation auprès de leur OPCA actuel.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le plan de formation a changé d'identité pour devenir le Plan de Développement des Compétences. Le plan de Val de Berry s'inscrit dans une perspective pluriannuelle et permet de projeter ses ambitions de formation sur 3 ans. Des formations obligatoires (habilitation électrique, amiante...), sont régulièrement mises à jour dans les délais afin d'actualiser les compétences (recyclages) des collaborateurs concernés. Les actualités juridiques et règlementaires sont aussi privilégiées afin que les collaborateurs puissent être à jour dans leurs connaissances professionnelles.

Un suivi important est réalisé au sein de la Direction des Ressources Humaines dans le but de garantir au mieux le financement interne des formations, le contexte budgétaire étant correct il est recommandé de régulièrement faire des consultations. En effet, ces consultations sont réalisées afin de pouvoir mettre en concurrence positive les organismes de formation. En 2018, l'investissement dans la formation a atteint **1,97% de la masse salariale brute.**

Dans ce Plan de Développement des Compétences pluriannuel, les objectifs sont de pouvoir être acteur dans l'évolution de Val de Berry, d'accompagner les collaborateurs dans l'évolution de leurs compétences et connaissances, d'encourager les actions de formation pour favoriser les organismes œuvrant dans la région et enfin assurer un suivi de chaque collaborateur dans leur parcours professionnel.

Ces quatre points doivent permettre de travailler sur le Plan de Développement des Compétences en adéquation avec le projet de Société de Coordination et éventuellement mutualiser certaines formations.

Reçu le 11/02/2020.

Depuis quelques mois, une Société de Coordination devrait se mettre en place avec MONTLUÇON HABITAT. Ce rapprochement marque une volonté d'étudier des stratégies communes y compris dans le domaine de la formation. Le rapprochement par la Société de Coordination avec MONTLUÇON HABITAT devrait permettre de pouvoir, partager certaines formations sur les actualités communes des deux offices.

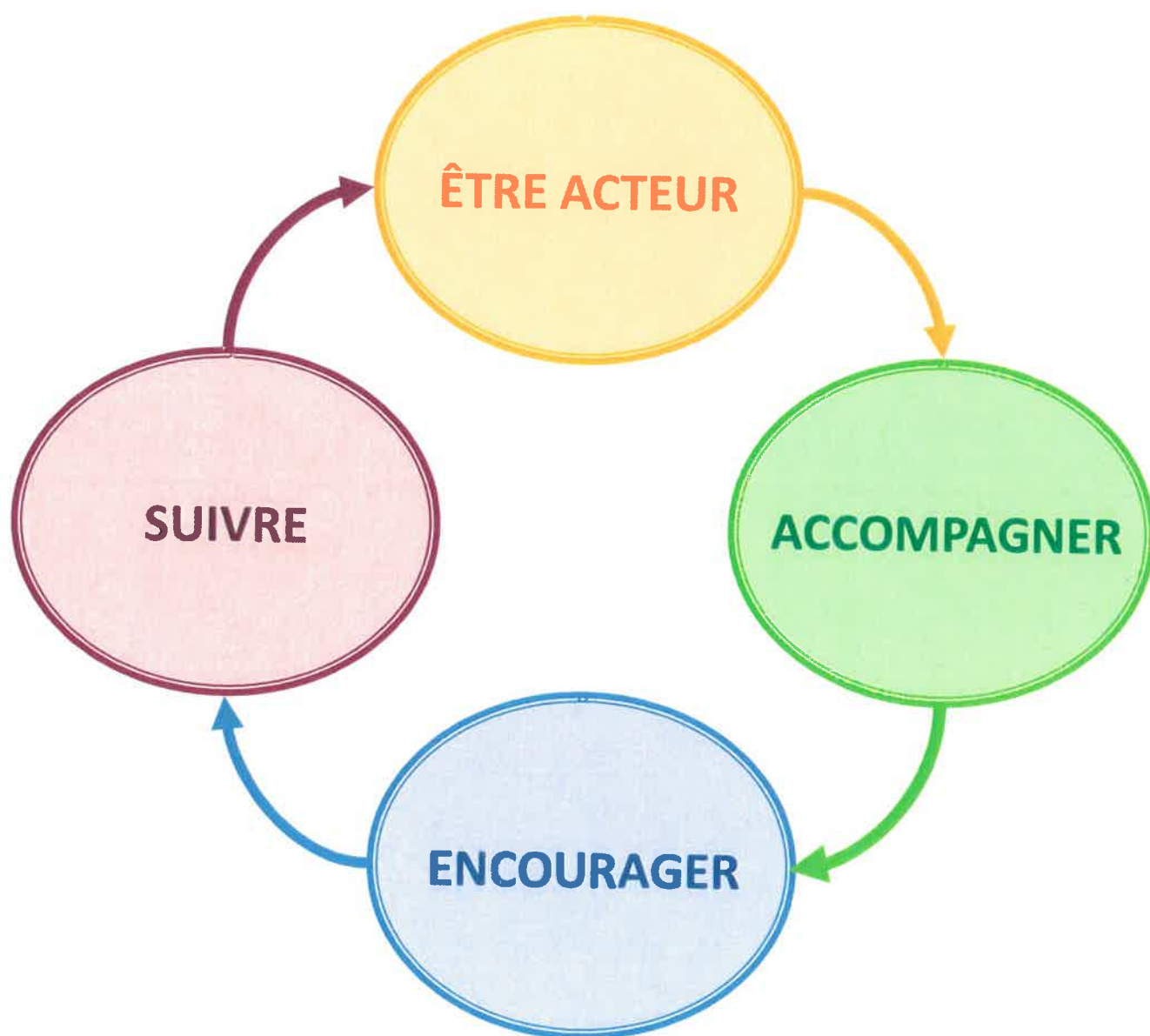
Ces connaissances professionnelles permettront de pouvoir travailler ensemble sur des projets communs et de partager nos expériences et méthodologies. Fin d'année 2019, Val de Berry va expérimenter une première session de formation commune ayant pour thème « *l'actualité de la formation - réforme de la formation professionnelle* ».

Le projet d'entreprise prévoit un axe de travail sur un guide managérial (point 6). Ce dernier est en cours de rédaction et définira les actions à mener, dans le plan de formation dédié aux managers à déployer dans les années à venir.

Un plan d'accompagnement des séniors est en cours d'élaboration. Cela nécessitera un accompagnement du personnel en lien avec les personnes âgées (gardiens, conseillères sociales et commerciales) dans le but de s'adapter au vieillissement de la population.

D'autres projets sont en cours de réflexion et devraient se formaliser par des formations. Nous pouvons citer notamment la numérisation de la base de données patrimoniales, les états des lieux informatisés...

# OBJECTIFS DE LA FORMATION VAL DE BERRY





## **ÊTRE ACTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE VAL DE BERRY**

- Soutenir le développement des compétences des collaborateurs au sein de Val de Berry
- Développer des formations individuelles et collectives en privilégiant ce second type de formation pour permettre l'accès au plus grand nombre
- Rester à l'écoute des demandes, répondre de manière efficace et claire tout en suivant les objectifs définis par le Plan de Développement des Compétences et en respectant l'enveloppe budgétaire décidée

## **ACCOMPAGNER LES COLLABORATEURS DANS L'ÉVOLUTION DE LEURS COMPÉTENCES**

- Accompagner les compétences des collaborateurs fragiles pour favoriser leur activités quotidiennes
- Disposer de moyens financiers adéquats pour répondre aux besoins en recherchant des cofinancements (OPCO, CPF...)
- Consolider les moyens humains dans la perspective d'unifier les compétences professionnelles
- Adapter les formations en fonction des évolutions législatives
- Promouvoir les dispositifs d'accompagnement des salariés: Compte Personnel de Formation, Conseil en évolution Professionnelle par l'OPCO



## **ENCOURAGER LES ACTIONS DE FORMATION**

- **Soutenir la compétitivité des organismes de formation en réalisant une consultation pour l'attractivité des tarifs et propositions**
- **Moderniser les actions de formation en développant le e-learning, les formations dématérialisées (visioconférence), en interne...**
- **Réaliser des bilans sur les formations (questionnaire de fin de formation, retour personnel sur les actions suivies...)**
- **Développer certaines formations avec MONTLUÇON HABITAT, échanges sur les formations communes**

## **SUIVI DES COLLABORATEURS TOUT AU LONG DE LEUR CARRIÈRE**

- **Contribuer au suivi des formations suivies par chaque collaborateur**
- **Réaliser un bilan annuel des formations (suivi du droit individuel d'accès à la formation) par le biais de l'entretien professionnel**
- **Réaliser une veille documentaire (dossier individuel des collaborateurs, conservation des documents relatifs aux formations suivies, bilan de compétences, VAE...)**